

Dr Jacques Catier

J.-J. Bonhomme

chirurgien anatomiste avignonnais
méconnu (1708 - 1793)

ou

la connaissance du
cerveau au XVIII^e siècle

l'Éphémère

Introduction

En 1890, le Dr V. Laval, qui a écrit de nombreux articles sur l'Université et la Faculté de médecine d'Avignon au XVIII^e siècle, publie dans les Mémoires de l'Académie de Vaucluse (1) la biographie d'un chirurgien avignonnais spécialiste des écrouelles, J.-F. Faure (1701-1785): « *Je ne sais pas de ville ni de provinces qui plus qu'Avignon et le Comtat aient le droit de s'enorgueillir de leur passé... Dans cette glorification de notre passé, une part et non la moindre revient à l'Académie de Vaucluse dont plusieurs membres, avec un zèle qu'il serait banal de louer, consacrent leur temps et leur érudition à l'étude de notre histoire locale* ». Et il concluait son article en souhaitant voir graver cette inscription en lettres d'or: « *à ses chirurgiens et ses médecins célèbres et bienfaisants la patrie avignonnaise reconnaissante* ». De même, de nombreux Mémoires de l'Académie sont consacrés à des médecins et chirurgiens célèbres comme Calvet, Gastaldy, Manne, Pamard. Par contre, il n'existe aucune étude approfondie sur ce chirurgien anatomiste avignonnais méconnu en dehors de rares citations comme celles de Madon en 1904 (2) et surtout de Laval en 1879: « *c'est le temps où la chirurgie avignonnaise brille d'un véritable lustre avec les Bastide, les Fabre, les Brouillard, les Bonhomme...* » (3) et en 1926: « *Manne, Bonhomme et les deux Pamard sont bien les quatre flambeaux de la chirurgie avignonnaise du XVIII^e siècle...* » (4).

Pourtant, en octobre 1786, dans une de ses nombreuses lettres adressées à Vicq d'Azyr, célèbre anatomiste parisien et secrétaire de la Société Royale de Médecine, Esprit Calvet, alors correspondant local depuis 1777 et associé depuis 1784, recommande la candidature du fils d'un chirurgien avignonnais en ces termes: « *Un de nos médecins qui n'est jeune que par*

son âge, puisque ses qualités le rapprochent des praticiens les plus expérimentés, me prie d'accompagner d'une lettre ses premières observations qu'il adresse à la Société Royale; je me rends avec plaisir à cette invitation. C'est M. Bonhomme dont le père chirurgien distingué de cette ville a donné depuis longtemps un ouvrage in 4° sur l'anatomie de la tête et qui jouit ici de beaucoup de réputation... ». (5)

Qui était donc ce distingué chirurgien avignonnais, auteur d'un ouvrage d'anatomie de la tête et jouissant de beaucoup de réputation? Pourquoi une telle réputation et pourquoi un tel ouvrage d'anatomie sur un sujet qui, comme le dit l'auteur, « *a pour objet la partie du corps humain la plus curieuse, la plus délicate et la plus étendue de toutes celles que renferme l'anatomie universelle* »? Enfin pourquoi un tel sujet alors qu'à l'époque la tête était étudiée toujours après le squelette?

Il nous paraît intéressant de mieux connaître ce chirurgien anatomiste avignonnais dont Calvet parle en termes flatteurs et, à travers sa vie, sa carrière et son œuvre, de faire le bilan à Avignon au XVIII^e siècle des pratiques anatomiques et chirurgicales dans la connaissance du cerveau.

O. M. vicq d'azyr Sc.

(Xlvv 1786).

M. un de nos medecins qui n'est jeune que par son
age, puisq. ses qualitez le rapprochent des praticiens
les plus experientés, me prie d'accompagner d'une
leltre ses premieres observations qu'il adresse à la Soc.
R.; je me rends avec plaisir à cette invitation. C'est
M. Bonhomme, dont le pur chirurgien distingué de
cette ville a donné depuis longtems un ouvrage en l.
sur l'Anatomie de la tête, ce qui joint ici de beaucoup
de reputation. L'auteur de ces observations desire avec
ardeur que la Société d'azyr l'honore du titre de son
Correspondant. Je ne devrais point de vous approuver, M., que
ses travaux ne lui soient pas utiles, et puisq. c'est tou-
jours le mérité qui détermine les suffrages de la Compagnie,
je ne saurois me compromettre en vous priant d'engager
les membres qui le composent à lui procurer cette distinction
je suis Sc.

O. M.

Lettre manuscrite de Calvet à Vicq d'Azyr (5)

**J.-J. Bonhomme,
sa vie,
sa carrière,
son œuvre**

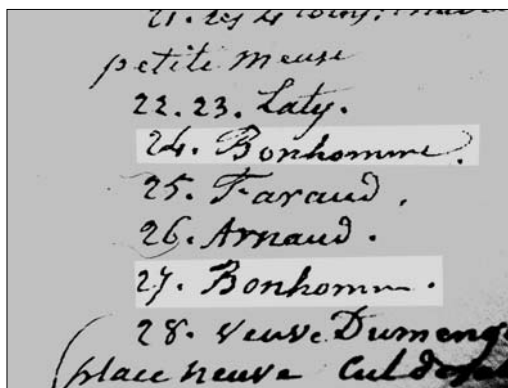
Sa vie

Jacques-Joseph Bonhomme est né le 9 octobre 1708 à Avignon de Joseph Bonhomme et de Gabrielle Gautier. Il est baptisé à l'église paroissiale Saint-Symphorien ou ancienne église des Carmes sous les prénoms de Jacobus Josephus (6). Après la publication de son ouvrage d'anatomie de la tête ou « *Traité de la Céphalotomie* », signé J.-B., divers prénoms lui ont été affublés et répétés par la suite : J.-B. ou Jean-Baptiste (7, 8 et site internet), Jean-Joseph (9), Jean-Jacques (10), et le plus souvent J. ou Jean.

Son père, Joseph Bonhomme est né le 16 mars 1662 à Laudun dans le Gard de François Bonhomme, lui-même chirurgien, et de Catherine Belin (11) ; il se marie le 11 décembre 1707 à la paroisse Saint-Symphorien d'Avignon avec Gabrielle Gautier dont il a plusieurs enfants, l'aîné étant Jacques-Joseph. Admis à l'Hôpital Sainte-Marthe d'Avignon comme « *garçon chirurgien gagnant la maîtrise* » le 13 avril 1706 (c'est-à-dire relativement tard pour un garçon chirurgien), il est reçu à la maîtrise (maître chirurgien) le 7 janvier 1714 après sa notification le 11 décembre 1709 suivie des habituels examens et « *chef-d'œuvre* ». Il poursuit dès lors de nombreuses activités, d'une part à Avignon comme chirurgien et examinateur juré (12), d'autre part dans son village natal en tant que témoin de nombreux actes civils (11). Il décède le 2 octobre 1760 à l'âge de 98 ans !

Jacques-Joseph Bonhomme réside toute sa vie « *rue Petite Meuse isle 67 N°24* » (13), laquelle selon P. Achard (14) et P. Pansier (15) s'appelle rue Petite Muse ou Parve Muse ou encore camera de la Musetta. Un recensement des « *Isles, rues et maisons d'Avignon* » ordonné par la commune en 1795 (16) et bien catalogué par A. Marcel (13) montre l'existence de plusieurs noms Bonhomme, d'une part rue de l'Oriflan (isle n° 79) et rue Bon Martinet (isle n° 46), d'autre part rue

« Petite Meuse allant à la place Neuve aux n° 24 et 27 ». Dans ce dernier cas il peut s'agir soit des deux enfants de J.-J. Bonhomme, Marguerite et Joseph-Clément, soit aussi de son propre frère et prêtre portant le même prénom Joseph-Clément.



Lieu de résidence de la famille Bonhomme (13)

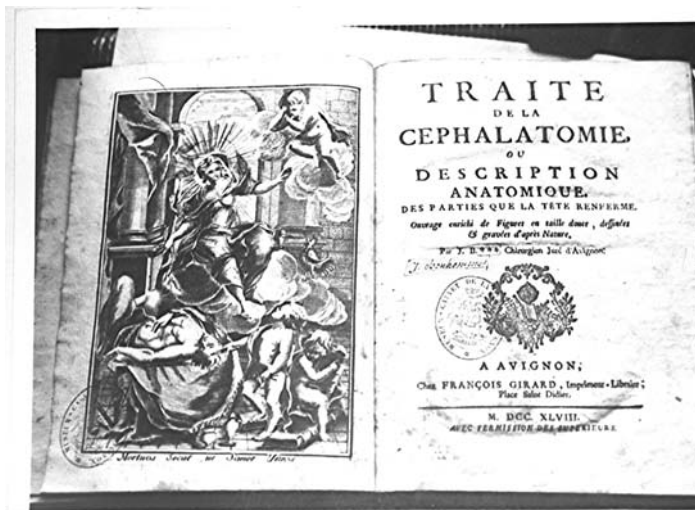
J.-J. Bonhomme se marie une première fois le 17 mars 1738 à la chapelle des Pénitents Noirs – paroisse Saint-Agricol – avec Marguerite Péru, née le 21 mai 1709 (17), deuxième des dix enfants de Jean-Baptiste Péru premier et d'Anne-Marie Roquet, et qui lui apporte en dot la somme de 1350 livres (18). Cette dernière décède sans enfants le 18 juillet 1760 et est ensevelie à Notre Dame la Principale (19). Après le décès de son épouse, il se remarie une deuxième fois le 28 décembre 1760 à la paroisse Saint-Agricol avec Catherine Reboul (20) dont il a deux enfants: Marguerite, née le 29 octobre 1761 et Joseph-Clément (Josephus Clemens), né le 15 décembre 1763, tous les deux baptisés à la paroisse Saint-Genest (21).

Son fils Joseph-Clément Bonhomme poursuit des études complètes au collège d'Avignon, celui tenu par les jésuites jusqu'en 1768 puis par les bénédictins jusqu'en 1782. On note (22 et 23) à plusieurs reprises (années 1773, 1776 et 1777) son nom dans les exercices de rhétorique et surtout de poétique ayant lieu en fin d'année scolaire, c'est-à-dire au mois d'août comme c'était l'habitude à l'époque. Comme son père, il est d'abord garçon chirurgien avant de passer avec succès mais rapidement (grâce sans doute à son nom) les différents examens et « *chef-d'œuvre* » en juillet 1782: notification le 8 juillet et réception à la maîtrise le 24 juillet (24). Auparavant, il est étudiant à la Faculté de médecine d'octobre 1778 à octobre 1781 et assiste, comme les trois ou quatre étudiants inscrits, aux leçons publiques données chaque trimestre par trois professeurs (médecine, botanique et anatomie); il est par contre absent lors des trimestres d'avril et de juillet 1780. Il est reçu Maître es arts en août 1779 puis bachelier en médecine le 18 janvier 1785 après avoir été élu pendant ses études « *abbé des escoliers à l'unanimité moins une voix* ». Ce brevet de Maître es arts ou « *bachot* » permet en général aux chirurgiens d'être « *considérés par la Faculté comme supérieurs aux autres maîtres chirurgiens qualifiés d'artisans en arts mécaniques* ». Élève de Vincent Voulonne, professeur d'anatomie et de pathologie de 1769 à 1777 à la Faculté de médecine d'Avignon, il obtient sa licence de médecine le 19 avril 1789 avant d'accéder au grade de docteur en médecine le 3 mai 1785 (25). Il est beaucoup plus médecin praticien, notamment à l'Hôpital, que chirurgien, comme en témoignent d'une part un manuscrit daté du 5 novembre 1792 (26) comportant un certificat médical, d'autre part le contenu de sa nombreuse correspondance à Calvet (27). En 1793, il est nommé correspondant local de la Société Nationale de Médecine de Paris. Il épouse à Avignon Christine Anselme ou Marie-Christine suivant certains actes « *originaires de cette même commune, domiciliée rue Balanche, section des sans-culottes, âgée de 31 ans... le 17 pluviôse de l'an trois de l'ère républicaine à six heures du soir...* », avec en particulier comme témoin Jean-Baptiste Antoine Benezet Pamard alors officier de santé (28). Il décède jeune à l'âge de 31 ans et demi et sans enfants dans la maison familiale « *rue Petite Muse, aujourd'hui cinq ventôse de l'an IV de la république française, à midi dans la maison d'habitation...* », c'est-à-dire selon le calendrier grégorien en janvier 1795 (29) après avoir légué à sa sœur Marguerite le 29 thermidor de l'an IV « *tous ses immeubles réels à Avignon et son terroir ou fictifs d'une valeur de 3227 livres* » (30). Un exemple des difficultés de lecture des noms est illustré par l'existence de son oncle et homony-

Le Traité de la Céphalotomie

Analyse générale

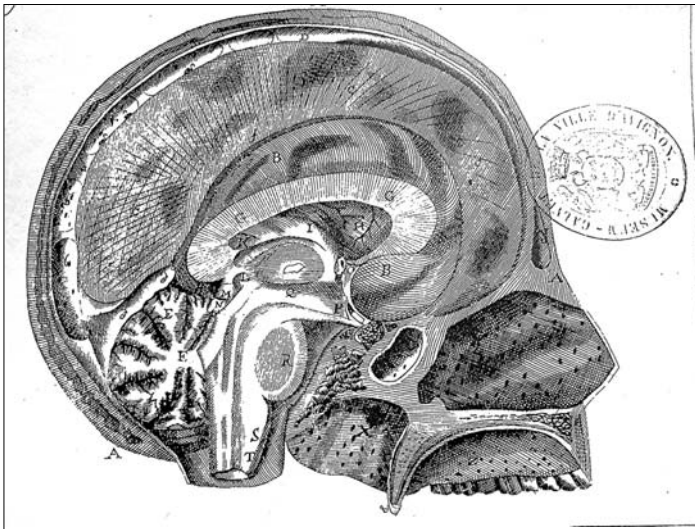
Cet ouvrage imprimé « à Avignon chez François Girard, imprimeur libraire, Place Saint-Didier, 1748, in-4°, pp 448, sans l'épître dédicatoire, la préface, et la table des titres qui en font 16 » est référencié dans quatre bibliothèques françaises et sur internet. Les bibliothèques sont celles d'Avignon (2 exemplaires), de Carpentras (1 ex.), de Montpellier (2 ex.) et de Rennes (1 ex.) avec pour toutes des notices succinctes et la présence surtout du prénom Jean attaché à l'auteur. Les données sur internet (<http://www.polybiblio.com/phillips/480.html>), qui sont en anglais et plus détaillées, comportent cependant la même erreur (« Jean-Baptiste »). Comme le dit l'auteur dans le titre de l'ouvrage, « c'est la description anatomique des parties que la tête renferme » et plus loin dans la préface « ce Traité est divisé en trois parties: la première comprend



Traité de la Céphalotomie (94)

le Cerveau et les Enveloppes tant internes qu'externes; dans la seconde on traite de la face et on y découvre tour à tour l'Anatomie des organes des sens; on démontre enfin dans la troisième les parties osseuses de la tête après avoir donné une généralité des os, ainsi que celle des parties simples qui composent le corps humain... ».

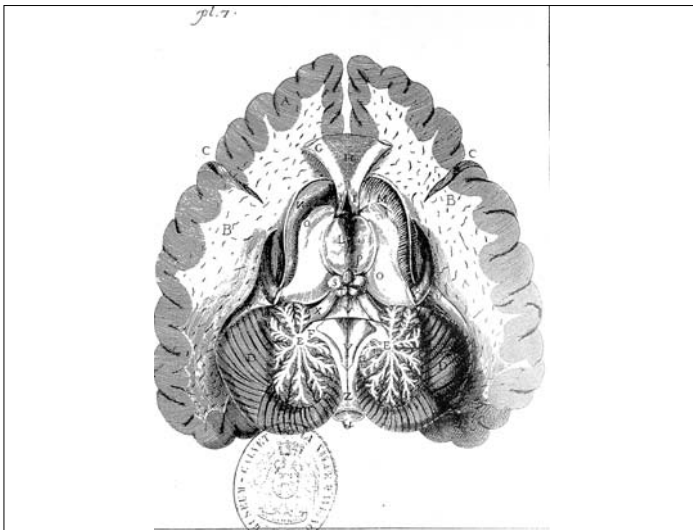
La première partie (pages 1 à 116) est divisée en quatre chapitres, chaque chapitre ayant plusieurs articles. De façon plus schématique, on peut distinguer deux parties, les parties contenant (chapitres 1 et 2) et les parties contenues (chapitres 3 et 4); le chapitre 1 (pages 6 à 28) contient six articles : téguments, épiderme, peau, cheveux, ongles et graisse. Le chapitre 2 (pages 29 à 40) concerne les parties conte-



**Planche anatomique n° 8 (section verticale)
du *Traité de la Céphalotomie* (94)**

nantes externes (muscles) et internes (dure mère et pie-mère). Le chapitre 3 (le seul dont nous ferons une analyse détaillée avec le chapitre 4), comprend de la page 46 à 105, six articles, le premier sur le cerveau, les autres successivement, sur le cervelet, la moelle allongée, les nerfs de cette dernière, la moelle de l'épine et enfin les artères et veines du cerveau et la moelle de l'épine. Le chapitre 4 enfin est celui de « *l'usage du cerveau* » et ne comprend que 9 pages (108 à 116). Les deux autres parties qui n'ont pas été analysées concernent d'une part la face et les organes des sens (pages 117 à 229), d'autre part les os de la tête et de la face (pages 295 à 344).

Dans le titre du *Traité* on note: « *ouvrage enrichi de figures en taille-douce, dessinées et gravées d'après Nature* »; l'auteur ajoute dans la préface: « *ce Traité est*



**Planche anatomique n° 7 (coupe frontale)
du *Traité de la Céphalotomie* (94)**

enrichi de quantité de planches anatomiques dessinées presque toutes d'après Nature par un Homme qui joignait à la dextérité de la main, une connaissance particulière de ce qu'il devait représenter en figure... ». Ces planches anatomiques non signées sont au nombre de 24, avec 12 planches concernant la première partie dont 10 l'exposé sur le cerveau sans la vascularisation. Même si « *l'art s'y fait trop remarquer* », selon le Journal des Savants (95), elles sont très explicites, avec des traits assurés, des contours bien dessinés, des contrastes marqués et un lettrage régulier comme sur l'exemple choisi (pl. 7); elles sont réalisées le plus souvent à partir de sections frontales du cerveau et accompagnées d'explications précises mais souvent répétitives.

Après la page de garde et avant les préambules (« *discours à Messieurs les Doyen et Docteurs Régents, approbations de la Faculté de Médecine d'Avignon, préface de l'auteur et enfin avis au relieur concernant l'emplacement des planches* ») se situe une première page comportant un frontispice sans signature représentant une allégorie de la médecine avec en sous-titre: « *Mortuos Secat ut Sanet Ultros* », c'est-à-dire littéralement: « il coupe les morts afin de guérir les autres ». L'analyse de cette figure montre de nombreux symboles: l'un des trois enfants, tenant de la main droite un scalpel orienté vers la tête et de la main gauche une paire de ciseaux ou une pince, permet de rattacher cette allégorie à la chirurgie et/ou l'anatomie; le deuxième enfant, assis sur des livres au premier plan à gauche un peu en retrait par rapport à l'enfant « *dissecteur* », montre de l'index droit un livre et représente certainement le dessinateur; par contre le troisième enfant situé dans l'angle supérieur droit est d'interprétation plus difficile; enfin, l'existence entre les

colonnes de style gréco-romain d'un personnage central de lumière tenant un caducée à un seul serpent en face d'un coq au comportement fier porte un symbolisme pluriel : symboles du temps, de la naissance du jour et de la renaissance de l'âme et qui renvoient vraisemblablement à la Médecine (Asclépios) et à la Santé (Hygie). Il pourrait donc s'agir du Temple de la Science.




Frontispice du Traité de la Céphalotomie (page de titre) (94)

Avant d'aborder la première partie, l'auteur s'adresse à « *Messieurs les Doyen et Docteur Régents en la Faculté de Médecine d'Avignon* » pour insister sur l'enseignement de l'Anatomie, les remercier d'avoir nommé un « *démonstrateur perpétuel d'anatomie et de chirurgie* » et souligner la réputation de ladite Université notamment de la Faculté de Médecine et de l'ensemble des professeurs (cf. documents pages 46-48). La page suivante en date du 3 octobre 1747 est consacrée aux approbations des différents docteurs régents avec la signature de Gautier, professeur d'anatomie, et de Lafont, professeur de botanique, et celle du 4 octobre 1747, à la permission d'impression avec la signature de Gastaldy. Enfin dans les trois pages suivantes, l'auteur présente au lecteur dans une belle et courte préface les raisons de cette étude, la trame générale de l'œuvre et le travail du dessinateur. Relevons en particulier le début de cette préface « *l'Anatomie de la tête, qui fait la matière de ce traité, a pour objet la partie du corps humain la plus délicate, la plus étendue et par conséquent la plus curieuse de toutes celles que renferme l'Anatomie universelle. Que d'organes admirables ne contient pas cette tête et quelle délicatesse dans leur structure pour servir à l'action des sens externes...* ». Le traité proprement dit commence après tous ces préambules à la page 1 par quatre pages de généralités écrites dans un style assez ornementé et précédant les chapitres I et II des parties « *contenantes* ». On peut lire ainsi : « *De toutes les parties qui forment et qui composent le corps de l'homme, la Tête et les parties qui en dépendent, sont sans contredit celles qui font le plus admirer la main qui l'a façonné. Le sceau de l'Ouvrier (céleste ?) est empreint sur cet ouvrage d'une manière si marquée qu'on ne peut l'y méconnaître : et aussi le prend-on pour le chef-d'œuvre de la nature et le*


centre des merveilles... ». Ces mots rejoignent ceux du célèbre médecin Jean Fernel écrivant en 1655 (96) « ... comme l'auteur de tout ce monde est résidant dedans le ciel au lieu le plus haut, de même il est convenable que le cerveau qui est le château de notre âme soit situé au lieu le plus élevé du corps et d'autant que c'est un viscère très excellent... ».

En dehors de quelques exemples à visée pratique bien soulignés par Laval en 1926 (97), l'aspect purement descriptif est prépondérant dans la première partie de l'ouvrage et notamment dans l'article premier du chapitre III concernant le cerveau où l'on trouve quatre très belles planches anatomiques. Dans l'article II (« *petit cervelet ou petit cerveau* »), l'aspect descriptif est aussi très marqué mais avec seulement deux planches. Enfin, dans les autres articles (moelle allongée ou tronc cérébral, nerfs et système vasculaire), il n'existe que quatre planches avec par contre de longues descriptions notamment des douze paires crâniennes. Le dernier chapitre (« *de l'usage du cerveau* », pp 108 à 111) reprend les connaissances de l'époque sur un ton d'ailleurs assez lyrique et surtout sans aucun schéma explicatif. En ce qui concerne l'ensemble des planches anatomiques, elles sont réalisées à partir de sections soit horizontales soit frontales du cerveau et accompagnées d'explications très précises mais souvent répétitives.



A MESSIEURS,
LES DOYEN
ET
DOCTEURS-REGENS
EN LA
FACULTÉ DE MÉDECINE
DANS L'UNIVERSITÉ D'AVIGNON.

MESSIEURS,



Le Jardin des Plantes, les leçons de Botanique, sont dans l'Université d'Avignon, une suite de votre amour pour les Sciences & l'effet de votre zèle pour le progrès de la Médecine. On y trouvera bientôt tout ce qui peut contribuer à la parfaite connoissance des Plantes & de la Matière Médicale.

Vos soins ne se sont cependant pas bornés à cette Partie de la Médecine. Persez par une expérience journalière que l'Anatomie est la Base sur laquelle les Jeunes Médecins doivent établir les principes qui peuvent les

*

rendre habiles dans leur Profession , Vous avez voulu contribuer aux progres de leurs études , par l'établissement d'un Démonstrateur perpetuel d'Anatomie & de Chirurgie.

C'est , MESSIEURS , celui que Vous avez choisi pour remplir cette Place , qui a l'honneur de vous présenter aujourd'hui ce *Traité* particulier de la *Cephalotomie*. Il a voulu non seulement Vous marquer son zèle & son attachement , mais encore , que cet ouvrage remis à votre jugement pût être ensuite reçu favorablement du Public ; qui vous regarde comme des Juges éclairés.

Qui mieux que Vous , MESSIEURS , peut en effet juger d'un ouvrage d'Anatomie. Cette partie de la Medecine a été l'objet de toute votre application , depuis votre tendre jeunesse. Vous y êtes devenus des Maîtres , qu'on peut suivre , sans craindre de s'égarer ; Vous avez même tous alternativement professé cette Science ; & plusieurs de vos Disciples , qui sont aujourd'hui d'habiles Maîtres , se font un honneur de suivre vos traces. S'ils Vous imitent en cela particulièrement , Vous avez Vous-même suivi les Illustres Professeurs qui Vous ont précédés depuis l'établissement de l'Université : Chaque Siècle en a produit qui ont mérité les plus grands éloges. Quel heureux présage pour l'avenir , après les nouveaux secours que Vous avez procurez aux jeunes Eleves.

Oùï , MESSIEURS , je le repete , l'Université d'Avignon a produit des hommes Illustres en tout genre. Qu'on parcoure chaque Siècle depuis son établissement (*) sous le Pontificat de BONIFACE VIII. & sous le regne de PHILIPPE le Bel , on y verra une continuité de grands Hommes qui se font même efforcer de se surpasser les uns les autres.

La reputation constante des Professeurs a engagé en divers tems les Souverains Pontifes & les Rois Très-Chrétiens , & principalement LOUIS Le Grand a accordé à l'Université d'Avignon les Privileges dont elle jouit ; & elle a

(*) L'Université d'Avignon fut établie par ROBERT Roi de Sicile.

été mise dans la même Classe que les plus célèbres du Royaume en conservant son Ancienneté. Notre Saint Père le Pape BENOIT XIV. glorieusement regnant a confirmé ces Privilèges. L'Université vient d'en consacrer depuis peu le monument [a] ; les Siècles à venir n'en porteront pas un jugement différent de celui qui a été porté dans les Siècles passés & dans celui-ci.

La Faculté de Médecine n'est pas une des moindres parties de cette Université. Il y a eu de tout tems de *Grands Personages*. Vous êtes aujourd'hui, MESSIEURS, dans ce Rang. Heureux si l'on peut profiter long-tems de vos leçons. C'est là où se bornent particulièrement mes vœux, en vous présentant les assurances du respectueux attachement avec lequel j'ay l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur.

J. B. *** Chirurgien Juré.

(a) On a placé dans la Salle des exercices le Buste de BENOIT XIV. en Marbre blanc avec cette Inscription au bas.

BENEDICTO XIV.
P. O. M.
SCIENTIARUM PARENTI
O B
INSTITUTA ET ASSERTA
ACADEMIÆ JURA
P. P. POS.
ANNO M. DCC. XLVI. V. NON. JAN.
PRIMICERIO
JOAN. JOS. THO. DE BARTHELEMY.

Traité de la Céphalotomie (94)

Analyse détaillée

Cette analyse porte en particulier sur le contenu des chapitres III et IV et des 12 planches anatomiques s'y rapportant. Si l'on considère avec S. F. Morand déclarant en 1743 à l'ouverture des Écoles de Chirurgie (98) que « *pour un anatomiste, il faut, après avoir disséqué les parties, en apprendre le jeu, en savoir les fonctions, en connaître les rapports; il faut considérer le cours des fluides, la force des solides, le mécanisme des uns et des autres...* », pour l'anatomiste qu'est Bonhomme certains points des chapitres III et IV sont peu approfondis. Comme l'écrit le Journal des Savants en 1749 (95) dont nous verrons les commentaires plus loin « *il ne voulait que donner une exposition anatomique, il ne fallait pas aller plus loin...* ». Ce journal fait ainsi référence à l'ouvrage de Winflow paru en 1732 sous le titre d'« *Exposition anatomique du corps humain* » (99); dans la partie « *Traité de la Teste* » de cet ouvrage, l'auteur se limite à une étude détaillée du cerveau à la manière de l'anatomiste de Morand mais après avoir évoqué la fameuse phrase de Stenon prononcée en introduction de son célèbre discours sur le cerveau en 1665: « *au lieu de vous promettre de contenter votre curiosité touchant l'anatomie du cerveau, je vous fais ici une confession sincère et publique que je n'y connais rien...* » (100). En effet, si dans l'ensemble des deux chapitres II et IV l'aspect descriptif des différentes parties du cerveau est très marqué avec un style d'écriture simple et claire et la présence de nombreux détails de couleur, de forme et de consistance, par contre les rapports entre les différents organes cités sont à peine ébauchés; de même, leur fonctionnement, malgré de nombreuses références à d'autres anatomistes comme Winflow et Vieussens est peu expliqué. Cette

référence fréquente à Winflow pourrait être expliquée en partie par d'éventuelles attaches avignonaises (existence à plusieurs reprises de son nom dans le *Courrier d'Avignon*, décès à Avignon en avril 1760). Enfin il faut noter d'une part quelques erreurs de nomenclature ou de situations de certains organes si l'on se réfère aux descriptions modernes, d'autre part et surtout une terminologie descriptive ancienne et souvent imagée ou teintée d'un certain lyrisme. Ainsi du point de vue terminologique, on note par exemple dans les trois premiers articles du chapitre I, les « *nastés et les testés* » (ou croupion et testicule) pour les tubercules quadrijumeaux supérieurs et inférieurs, la « *vulva et l'anūs* » pour les orifices antérieur et postérieur des deux cavités intraventriculaires, le « *calamus scriptorius* » pour les stries acoustiques, les « *cuisses de la moelle allongée* » pour les pédoncules cérébraux, etc. À propos de « *l'anūs du*

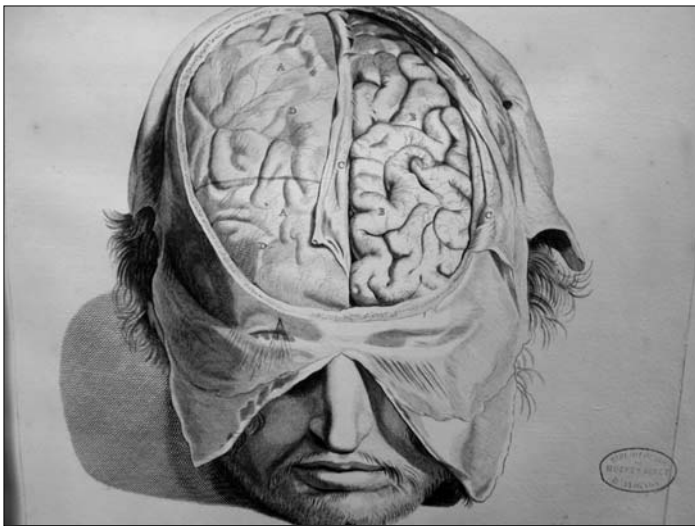


Planche anatomique de l'Atlas de Bidloo 1685 (102)

Sommaire

Introduction	6
J.-J. Bonhomme, sa vie, sa carrière, son œuvre	10
Sa vie	11
Sa formation et sa carrière	24
Son œuvre	33
Le Traité de la Céphalotomie	38
Analyse générale	39
Analyse détaillée	49
Commentaires	54
Le Journal des « Sçavans »	56
Le Journal de Trévoux	58
Les mémoires de l'Académie Royale de Prusse	60
Les ouvrages de A. von Haller	61
L'Encyclopédie de Diderot	62
L'ouvrage de Gall et Spurzheim	64
Hypothèses sur le dessinateur graveur	66
La connaissance du cerveau au XVIII^e siècle	76
Pratique et enseignement de l'anatomie à Avignon	77
Avignon au XVIII ^e siècle	77
L'anatomie à Avignon	81
Inventaire local des ouvrages sur le cerveau	88
L'opération du trépan	93
Connaissances sur le cerveau au XVIII ^e siècle	99
État général des connaissances	99
État des connaissances à Avignon	100
La fonction cérébrale	104
Évolution des connaissances	117
Conclusion	118
Bibliographie	122